



Les Vêtements de Sport Gildan Inc. Stratégie fiscale (politique fiscale) pour l'exercice financier 2025¹

Introduction

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (ci-après « Gildan » ou la « Société ») est une société par actions constituée sous la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Gildan est un important fabricant de vêtements de base de tous les jours. La Société offre notamment des vêtements de sport, des sous-vêtements, des chaussettes et des vêtements d'intérieur à une clientèle diversifiée. Elle vend ses vêtements de sport principalement à des distributeurs de vente en gros du réseau de vêtements à imprimer, en Amérique du Nord et à l'international. Ces distributeurs revendent ensuite les vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes ou à des entreprises d'embellissement, qui les décorent de motifs et de logos avant de les revendre à un vaste éventail de consommateurs. Les sous-vêtements, les chaussettes et les vêtements d'intérieur sont vendus à de grands détaillants en Amérique du Nord et à l'international, par l'intermédiaire de comptes nationaux ou directement aux consommateurs. La Société fabrique également des produits pour certaines grandes marques mondiales axées sur le sport et le style de vie, qui les commercialisent sous leurs propres marques exclusives. La Société commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, grâce à un portefeuille diversifié de marques qu'elle détient, notamment Gildan[®], American Apparel[®], Comfort Colors[®], Gildan[®] Hammer[®], GoldToe[®], Peds[®], ainsi que Champion[®], qui fait l'objet d'un accord de licence exclusif.

La Société possède diverses filiales étrangères, situées principalement aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Ses installations de fabrication à grande échelle et intégrées verticalement sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, aux États-Unis et au Bangladesh. En tant qu'entreprise internationale présente dans de nombreux pays, la fiscalité constitue un élément essentiel de la responsabilité d'entreprise de la Société. La présente politique expose les principes directeurs de la Société en matière de fiscalité, applicables dans tous les territoires où elle exerce ses activités.

Modèle d'affaires et structure fiscale de Gildan

La Société a mis sur pied un modèle d'affaires unique qui lui a permis d'être concurrentielle et de mettre en œuvre sa stratégie de croissance. Les bénéfices de ses activités sont imposés dans chaque juridiction où elle exerce ses activités, conformément à toutes les lois et à tous les règlements fiscaux applicables. Par le passé, la Société bénéficiait d'un faible taux d'imposition effectif, principalement en raison de la concentration de ses activités de vente, de commercialisation et de

¹ Cette divulgation de politique a également pour but de satisfaire à l'obligation de la Société, pour un sous-groupe britannique, de publier sa stratégie fiscale relativement à ses opérations britanniques en vertu de la *Finance Act 2016*, chapitre 24, partie 2 (*Royaume-Uni*). Ainsi, cette divulgation de politique devrait être lue et interprétée comme si des références spécifiques étaient faites à la fiscalité britannique, aux questions fiscales britanniques ou aux autorités fiscales britanniques (Her Majesty's Revenue and Customs).

fabrication ainsi que des bénéfices qui en découlaient, dans des territoires à faible taux d'imposition d'Amérique centrale et des Caraïbes. Cependant, depuis 2024, plusieurs territoires où la Société exerce ses activités ont adopté de la législation visant à introduire les règles relatives à l'impôt minimum mondial (Pilier 2) instaurant un taux d'imposition effectif de 15 %. Par conséquent, le taux d'imposition effectif global de la Société a augmenté au cours des derniers exercices fiscaux. La Société s'engage pleinement à se conformer aux nouvelles règles mondiales en matière d'impôt minimum et continue de suivre de près l'évolution de la législation et des directives afin de garantir une mise en œuvre de ces nouvelles règles dans tous les territoires concernés.

Gestion des risques et conformité fiscale de Gildan

La Société suit une politique fiscale interne pour assurer une gestion des risques et une gouvernance efficace dans tous les domaines fiscaux. En accord avec la stratégie commerciale, au code d'éthique et au code de conduite de la Société, la politique fiscale vise à limiter les risques inutiles et à protéger la réputation de la Société dans tous les territoires où elle opère.

Le Service de fiscalité interne centralisé de la Société, basé au siège social, applique la politique fiscale de manière cohérente dans tous les territoires. Cette politique est communiquée à l'ensemble des spécialistes fiscaux internes lors de leur intégration et fait l'objet d'une révision annuelle. L'équipe fiscale, dirigée par la vice-présidente, Fiscalité mondiale (membre de la direction de la Société), est composée de personnes qualifiées responsables de l'ensemble des questions fiscales.

La Société s'engage à respecter toutes les exigences applicables en matière de conformité fiscale, de déclaration et de réglementation, tant au niveau mondial que local. Le Service de fiscalité suit de près l'évolution de la législation dans tous les territoires concernés. Les positions fiscales et les déclarations sont réexaminées et ajustées au besoin en fonction des modifications de la législation fiscale, des nouveaux renseignements et des conclusions des contrôles fiscaux.

La Société fait parfois appel à des conseillères et conseillers fiscaux externes dans les juridictions concernées afin d'obtenir des avis indépendants et spécialisés, notamment dans le cadre d'acquisitions potentielles, de réorganisations internes, de questions de conformité ou à la suite de changements législatifs.

Dispositions relatives à la gouvernance fiscale de Gildan

Le Comité d'audit et des finances, un comité du Conseil d'administration de la Société, veille au respect de la législation fiscale applicable à l'échelle mondiale. La vice-présidente, Fiscalité mondiale, informe régulièrement le comité des questions de conformité et de risque fiscal, des contrôles fiscaux en cours et des évolutions législatives pertinentes. La vice-présidente, Fiscalité mondiale se rapporte directement au premier vice-président et chef des services financiers.

Le Comité directeur en matière de conformité, créé par le Conseil d'administration et présidé par le président et chef de l'exploitation, assume la responsabilité globale des questions de conformité, y compris en matière fiscale. La vice-présidente, Fiscalité mondiale, en est membre. Ce comité a

constitué un sous-comité de conformité fiscale, présidé par la vice-présidente, Fiscalité mondiale, afin de superviser les programmes de conformité fiscale et les exigences réglementaires de la Société. Ce sous-comité examine chaque trimestre l'évolution en matière de conformité fiscale ainsi que les contrôles fiscaux dans toutes les juridictions où la Société exerce ses activités.

Niveau de risque fiscal acceptable pour Gildan

La Société, par l'intermédiaire de son Service de fiscalité interne, continue d'évaluer et de gérer de manière proactive les risques fiscaux, tout en maintenant une tolérance prudente face au risque. Le Service de fiscalité évalue généralement les risques fiscaux en fonction de divers critères, notamment l'intégrité de la structure d'entreprise, les motifs commerciaux, l'importance relative, la complexité et les considérations réputationnelles. Le cas échéant, les risques fiscaux sont communiqués au Conseil d'administration, et les décisions fiscales importantes peuvent être soumises à son examen et à son approbation.

La Société vise à maintenir un niveau de risque fiscal aligné à sa stratégie commerciale globale. La planification fiscale et l'évaluation des risques sont généralement menées dans le cadre d'acquisitions potentielles, d'expansions organiques et géographiques, de réorganisations internes et de questions de conformité.

Approche de Gildan dans ses relations avec les autorités fiscales

La Société s'engage à entretenir des relations de coopération avec les autorités fiscales, en veillant au respect des lois et réglementations fiscales locales et internationales de chaque pays et territoire dans lesquels elle opère. La Société s'engage également à soumettre toutes ses déclarations fiscales dans les délais, à répondre rapidement à toute demande des autorités fiscales et à agir en toute transparence. Le cas échéant, la Société sollicitera des décisions anticipées de la part des autorités fiscales compétentes.

Cadre de déclaration fiscale de Gildan

La Société présente ses comptes d'impôt sur le revenu conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), comme indiqué dans les états financiers consolidés. Une assurance indépendante sur les chiffres fiscaux déclarés est fournie dans le cadre du rapport d'audit externe indépendant des états financiers annuels. La Société respecte également toutes les exigences applicables en matière de déclaration dans chaque pays ainsi qu'aux exigences en matière de substance économique dans les territoires où elle exerce ses activités.

Approche de Gildan en matière d'établissement des prix de transfert

L'approche de la Société en matière d'établissement des prix de transfert reflète le modèle d'affaires de Gildan. Toutes les transactions intragroupes sont effectuées conformément aux principes de pleine concurrence. Chaque année, le Service de fiscalité prépare des documents portant sur l'établissement des prix de transfert, qui comprennent l'analyse économique pertinente appuyant l'établissement des prix de transfert intragroupe pour toutes les transactions importantes. La Société suit de près l'évolution des lignes directrices sur l'établissement des prix de transfert fournies par l'OCDE et les lois nationales applicables, et examine la manière dont de nouvelles

lignes directrices ou lois s'appliqueraient à la Société.

Mise à jour annuelle : aucune modification importante n'a été apportée à cette politique.

Dernière mise à jour : mai 2025